

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

22_09_29_0277	<b>COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT EN VERTU DE LA DELIBERATION 20_10_15_341 DU 15 OCTOBRE 2020</b>	<b>C.C DU 29/09/2022</b>
---------------	--	------------------------------

Le **jeudi 29 septembre 2022**, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué le **jeudi 22 septembre 2022**, s'est tenu au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean PAPADOPULO, Président.

**70 membres du conseil en exercice.**

**Ont participé aux votes :**

**47 Conseillers communautaires présents** : ACCETTOLA Hélène – AYDIN Michaël – BACCAM Marguerite – BADIN Pascale – BERGER Alain – BERGER Dominique - BERTOLA-BOUDINAUD Graziella – BETON Christian – BLOND Priscilla – BOCHARD Jean-Jacques – BOUISSET Sandrine - CHAUMONT-PUILLET Anne – CHRIQUI Vincent - DEBES Céline – DI SANTO Laurent – DURAND Fabien - DUSSERT Marie-Thérèse – FAYET Michel – GAGET Christine – GAGET Mathieu – GAUDE Daniel – GIRARD Jean-Pierre – GIRAUD Denis – GUETAT Christian – GUSTO Nadiège - KOPFERSCHMITT Carine – LAVILLE Christophe - LEPRETRE Aurélien – LIGONNET Andrée - LORiot-CARNIS Maryse - MAILLET Dorian – MARGIER Patrick – MARY Alain – MICHALLET Damien - NICOLE-WILLIAMS Patrick - PAPADOPULO Jean – PARDAL Jean-Claude – PENOT Danielle – PERRARD Damien – POUDEVIGNE Magaly – RABUEL Guy - ROY Nadine – SADIN Christine – SALMON Jean-Noël – TISSERAND Olivier – VIAL Guillaume – WAJDA Daniel

**12 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoirs** : ALIAGA Alexandre donne pouvoir à BLOND Priscilla – BACCONNIER Michel donne pouvoir à GAGET Mathieu - BORGHI Roland donne pouvoir à DEBES Céline – BOUCHET Lucas donne pouvoir à BOUISSET Sandrine – DENIS Christophe donne pouvoir à GUETAT Christian – DESFORGES Marie-Laure donne pouvoir à BACCAM Marguerite – LEGAY-BELLOD Gaël donne pouvoir à ACCETTOLA Hélène – MARTI Patrick donne pouvoir à MARGIER Patrick - RENARD Isabelle donne pouvoir à PERRARD Damien – SIMON Catherine donne pouvoir à PAPADOPULO Jean – SUCHET Noël donne pouvoir à BERGER Alain – VERLAQUE Florence donne pouvoir à KOPFERSCHMITT Carine

**11 Conseillers communautaires absents** : CICALA David – BELIME Gaëlle – DIAS Olivier – DUMOULIN Céline - DURET Isabelle – JACQUEMOND Nathalie - JURADO Alain – LASSAUSAIE Carole – MARION Cyril – NASSISI Ludovic – ROULOT Océane

**Secrétaire de séance** : DUSSERT Marie-Thérèse

Acte certifié exécutoire par

- Dépôt en Sous-préfecture le
- Publié le 24/10/2022

Nomenclature

- 5. Institutions et vie politique
- 4. Delegation de fonctions

**Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales,

**Vu** la délibération de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère n° 20\_10\_15\_341 du 15 octobre 2020 portant délégations accordées par le Conseil Communautaire au Président pour accomplir certains actes de gestion ;

Le président expose :

Conformément à l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, il est rendu compte au Conseil des décisions prises par le Président, du 16 juin 2022 au 6 septembre 2022.

Numéro	Objet	Destinataire	Montant
22_06_16_0160	Servitude de passage de canalisation d'eaux usées - Bourgoin-Jallieu parcelle DC 162	Association Syndicale Libre du lotissement Les Orchidées	
22_06_28_0165	Avenant 2021 - 2022 CAPI - Centre Educatif Camille VEYRON		
22_06_28_0166	Avenant 6 à la création de la régie de recettes piscines Secteur Est		
22_06_28_0167	ENS de l'étang de Fallavier et du Vallon du Layet à Villefontaine - Acquisition de terrains à la Safer		13000€ hors frais notaire
22_06_28_0168	Convention de résidence artistique 2022 CAPI - Association des amis de la Milliassière - Mahalia CURTIS (élève de violoncelle du conservatoire Hector BERLIOZ)		
22_07_06_0251	Avenant n° 3 portant modification de la convention de prestation de service 2017-2021 et de son avenant n°2 - entre la CAPI et la commune de Four		
22_07_06_0252	Convention d'occupation au profit de Monsieur Lyes ARROUDJ d'un emplacement pour foodtruck à l'étang de Fallavier		350€/mois
22_07_06_0253	Convention de prestations de services : soutien et développement du numérique		
22_07_06_0254	Avenant n°2 à la convention d'occupation de locaux entre la commune de L'Isle d'Abeau, le délégataire du réseau ruban Keolis porte de l'Isère et la CAPI		
22_07_06_0255	Convention d'occupation temporaire d'un emplacement pour foodtruck - piscine Fondbonnière		300€/mois

22_08_22_0256	Servitude de passage de réseaux électriques - Saint-Savin - A 485, A 486, A 799		20,00 €
22_08_22_0257	Avenants à la convention d'occupation temporaire du domaine public conclue avec la société VIEO HABITAT pour l'occupation de la plateforme ASTUS		
22_08_22_0258	Mise en place d'un prêt à taux fixe de 6 300 000 € auprès de la Caisse d'Epargne pour le budget général		
22_08_22_0259	Mise en place d'un prêt à taux fixe de 1 200 000 € auprès de la Caisse d'Epargne pour le budget annexe de l'eau		
22_08_22_0260	Mise en place d'un prêt à taux fixe de 2 800 000 € auprès de la Caisse d'Epargne pour le budget annexe de l'assainissement		
22_08_23_0261	Mise à disposition de la piste vélos par la commune de L'Isle d'Abeau pour la fête du vélo CAPI		150,00 €
22_08_23_0262	Approbation de la convention d'occupation de l'atelier n° 4 de la pépinière d'entreprises (entreprise ECOSPARE)		45€ HT/m <sup>2</sup> /an année 1, 50€ HT/m <sup>2</sup> /an année 2 et 60 € HT/m <sup>2</sup> /an année 3
22_09_06_0263	Ester en justice afin de défendre les intérêts de la CAPI dans l'instance n°2201201-6 devant le tribunal administratif de Grenoble		
22_09_06_0264	Ester en justice afin de défendre les intérêts de la CAPI dans l'instance engagée par la sté PACIFICA et les copropriétaires et locataires de la résidence Le Belvédère à L'Isle d'Abeau devant le TJ de Vienne		
22_09_06_0265	Convention d'occupation de locaux à usage de bureaux au centre Simone SIGNORET par la Mission Locale Nord Isère (Villefontaine)		
22_09_06_0266	Mise à jour de la liste des représentants des communes de Meyrié, Vaulx-Milieu, Les Eparres et Bourgoin-Jallieu dans les commissions thématiques		

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**OUI** l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré et voté (Approuvé à l'unanimité)

**DECIDE**

- **DE PRENDRE ACTE** du compte-rendu des décisions prises par le Président du 16 juin 2022 au 6 septembre 2022, par la délibération n°20\_10\_15\_341
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, un Vice-Président, à signer, au nom et pour le compte de la CAPI, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Jean Papadopulo".

Le Président  
**Jean PAPADOPULO**